

AVIS DE COURSE

Open F5E (1 mètre) – DF95 des 4 et 5 Avril 2026

Organisée par le club du Modélisme Naval Flandre Artois 62 Wingles
Sous l'égide de la Fédération de France de Modélisme Naval.

1 REGLES

1-1 La régate sera régie par le club MNFA

1-2 Les règles de course voile définies dans le règlement : NAVIGA RR20

1-3 Le touché de marque ne sera pas permis

1-4 Les réclamations se feront par écrits avec caution

1-5 L'inscription à la régate équivaut à l'acceptation du présent avis

2 ADMISSION

2-1 La régate est ouverte à tous sous réserve de validation des inscriptions.

2-2 Les règles des classes F5-E (1 mètre), DF95

2-3 Les mineurs devront avoir une autorisation parentale

2-4 Les non licenciés FFMN seront admis

3 DROIT D'INSCRIPTION

Inscription pour 2 jours : 15 Euros

Le règlement de l'inscription (et de repas) seront à faire soit :

- par Paypal : Mnfa Wingles mnfa@free.fr *
- par chèque à l'ordre du MNFA (avec vos fiches d'inscription et de repas) de l'envoyer à l'adresse MNFA base Nautique Rue du Clair 62410 Wingles

Le paiement validera votre inscription. Clôture des inscriptions : 29 Mars 2026

*Pour éviter des frais de transaction par Paypal, sélectionnez l'option « envoi d'argent à un proche »

4 LIEU DE NAVIGATION

La régate aura lieu sur le plan d'eau de la base nautique du

Parc de loisir Marcel Cabiddu Coordonnée GPS : N 50°30'18.39 E 2°51'59.78

5 LE PARCOURS

5-1 Les parcours seront mis en place par l'organisateur.

Les passages obligatoires seront matérialisés par des bouées. Ils seront affichés avant les départs.

5-2 Le jury peut procéder à des changements qui seront nécessaires en fonction de l'établissement du vent, pour effectuer le maximum de manches.

5-3 Le passage de la ligne d'arrivée du premier bateau déclenche le décompte du temps limite de course valable pour l'arrivée des autres bateaux.

6 CLASSEMENT

- 6-1 Le minima de points sera pris en considération pour le classement.
En cas d'égalité il sera appliqué les directives en vigueur dans les règles.
6-2 Il sera établi un classement

7 PROGRAMME PREVISIONEL

> 04 Avril 8h45 - 9h15 - confirmation des inscriptions.

9h30 - 12h15 – régates

13h30 - 17h00 – régates

> 05 Avril 9h30 - 12h15 – régates

13h30 - 15h30 – régates

16h:00 - résultats et remise des récompenses

7-2 Respects des horaires et pas de départ après les horaires mentionnés.

7-3 Entre chaque changement de catégories, il sera laissé aux skippers 10 minutes maximum pour régler et vérifier l'autre voilier.

8 Hébergement

Hôtels à proximité ou camping gratuit à 300 mètres avec électricité, sanitaires et douches

Le Comité Organisateur se réserve le droit de lancer les départs aux horaires
fixés sans attendre les retardataires.

8 SECOURS

N° SOS Médecins : 36 24

N° P Samu : 15 ou 112

N° Pompiers : 18

N° Police : 17

10 DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent sous leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de vol, de blessure ou de décès dans le cadre de la manifestation, aussi bien avant, pendant ou après.

Le responsable de la manifestation est le club : MNFA 62 Wingles